AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS

# AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY HC EUR(V) (LU1876459212)

**VL :** 4 453,56€
**Perf. du mois :** -4,10%
**Perf. depuis le début de l'année :** 10,34%

**Encours du fonds**

**681,33 M€**

**SRI[1]**

Risque plus faible → Risque plus élevé

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Rendement probablement plus faible — Rendement probablement plus élevé

**SFDR[2]**

| 6 | 8 | 9 |
|---|---|---|

**Société de gestion**
Axiom Alternative Investments

**Forme juridique**
SICAV - UCITS de droit luxembourgeois

**Date de création de la stratégie**
23 mars 2014

**Date de création de la part**
26 mars 2014

**Fréquence de valorisation**
Quotidienne

**Dépositaire**
CACEIS Bank - Lux

**Valorisateur**
CACEIS Lux

**Devise de la part**
EUR

**Cut-off et règlement – livraison**
12h00 CET, J+3 (Jours Ouvrés)

**Affectation des résultats**
Capitalisation

**Frais de gestion**
2,00%

**Commission de surperf.**
20% (si perf. > à l'indice)

## Objectif d'investissement[3]

L'objectif d'investissement du produit est de réaliser, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance nette de frais de gestion égale ou supérieure à celle de l'indice de référence, Stoxx Europe 600 Banks Net Return. Le produit prend en considération les entreprises présentant des bons profils Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) ou climatiques.

## Évolution de la performance nette depuis création (base 1000)

*Fonds créé sous forme de FCP de droit français le 23 mars 2014 avant d'être absorbé par la SICAV Axiom Lux de droit luxembourgeois le 14 janvier 2019*

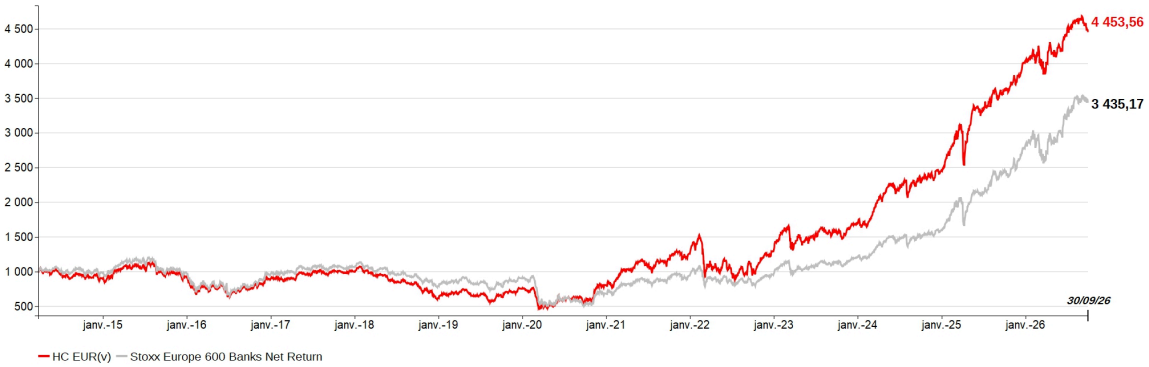


## Performances historiques nettes de frais (%)

| | Performances cumulées | | | | | Performances annualisées | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Depuis 1er janvier | 1 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | 3 ans | 5 ans | Depuis création |
| Axiom European Banks Equity - HC EUR(v) | 10,34% | -4,1% | 23,22% | 178,98% | 276,14% | 40,77% | 30,34% | 12,67% |
| Indice de référence | 22,41% | -1,09% | 40,68% | 200,15% | 279,99% | 44,25% | 30,6% | 10,35% |

| | Performances calendaires | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
| Axiom European Banks Equity - HC EUR(v) | -4,01% | 12,71% | -37,89% | 21,31% | 6,84% | 56,84% | 2,03% | 31,68% | 45,6% | 63,96% |
| Indice de référence | -2,83% | 11,73% | -25,37% | 13,52% | -24,42% | 38,54% | 1,06% | 26,46% | 33,03% | 74,98% |

## Indicateurs clés

| | |
|---|---|
| Nombre de positions | 37 |
| Beta 1 an | 0,60 |
| Corrélation au SX7R depuis création | 0,95 |

| | |
|---|---|
| Sharpe Ratio 3 ans | 2,05 |
| Sharpe Ratio 5 ans | 1,04 |
| Volatilité 3 ans | 18,51% |
| Volatilité 5 ans | 27,00% |

Les performances passées ne constituent pas une indication des performances actuelles et futures.

Source : Axiom AI | [1] L'échelle de risque (SRI) représente la volatilité historique annuelle du sub-fund sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au sub-fund n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti | [2] Sustainable financial disclosure : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales | [3] Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement. Informations sur les indices à l'adresse suivante : https://www.ice.com/index

# AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY HC EUR(V) (LU1876459212)

## Commentaire de gestion

**Gérant du fonds**

**Antonio Roman**

Septembre a été dominé par la hausse des taux et une correction généralisée des marchés obligataires mondiaux. Le rendement du Treasury américain à 10 ans a atteint 5,28 %, son plus haut niveau depuis vingt ans, tandis que le Bund allemand s'est hissé à 3,64 %. « Le Spread » est devenu incontournable, avec une OAT française à 10 ans à 4,85 % et un écart de rendement avec l'Allemagne atteignant 125 points de base, son niveau le plus élevé depuis la crise de la zone euro de 2012. Dans ce contexte, les actions bancaires européennes ont légèrement reculé (SX7R : -1 %), enregistrant leur premier véritable repli depuis six mois. Elles ont néanmoins nettement surperformé le marché actions européen dans son ensemble (SXXR : -2,4 %), bénéficiant toujours de leur sensibilité positive à la hausse des taux d'intérêt.

La BCE a relevé ses taux directeurs de 25 points de base, portant son taux de dépôt à 2,50 %. La Réserve fédérale américaine lui a emboîté le pas. Les deux banques centrales ont présenté des projections plus restrictives (« hawkish »), renforçant les anticipations de nouvelles hausses de taux à venir. Dans le même temps, les tensions géopolitiques se sont accrues au Moyen-Orient lorsqu'une base militaire américaine a été prise pour cible, que l'Arabie saoudite a interrompu l'exploitation d'un oléoduc stratégique et que le cours du Brent est passé de 90,5 à 109 dollars le baril avant de se stabiliser autour de 103 dollars.

La France a apporté une source supplémentaire d'incertitude. La flambée spectaculaire du « Spread » français peut s'expliquer en partie par deux éléments : l'évolution des sondages, qui donnent désormais à Marine Le Pen une avance significative sur l'ensemble de ses concurrents potentiels, ainsi que les spéculations autour du prochain budget. Le déficit public pour 2026 semble désormais devoir atteindre 5,4 % du PIB, tandis que la trajectoire sous-jacente pour 2027, en l'absence de nouvelles mesures budgétaires, s'orienterait vers 6,5 %. Cela nécessiterait un ajustement budgétaire d'environ 54 milliards d'euros, dont l'adoption parlementaire s'annonce difficile, même avec le recours à l'article 49.3. L'an dernier, un ajustement controversé de 10 milliards d'euros avait suffi à provoquer la chute du gouvernement. Cette année, à l'approche de l'élection présidentielle de mai, de nombreux acteurs politiques pourraient préférer afficher une image de responsabilité budgétaire, reporter les affrontements à plus tard et maintenir Sébastien Lecornu dans ses fonctions, au moins pour le moment. Les banques françaises ont globalement évolué en ligne avec l'indice sectoriel jusqu'à la dernière semaine de septembre, période durant laquelle elles ont sous-performé en suivant l'évolution du « Spread » français.

Le feuilleton réglementaire autour d'UBS a connu un nouvel épisode majeur lorsque la Chambre haute suisse a rejeté la proposition du comité prévoyant une répartition 50/50 entre exigences de fonds propres CET1 et AT1, au profit d'un schéma 90/0. Cette décision impliquerait environ 16 milliards de dollars d'exigences supplémentaires en capital CET1 pour la banque. Comme souvent, les rumeurs d'un éventuel départ d'UBS de Suisse ou de sa participation à une mégafusion ont rapidement refait surface. Selon nous, il s'agit davantage d'une stratégie de négociation que d'une réelle intention.
Sur le front des fusions-acquisitions, l'Italie reste au centre de l'attention et pourrait devenir le véritable point de départ du projet d'Union bancaire européenne. La demande d'application du « Danish Compromise » déposée par UniCredit a été approuvée, apportant 52 points de base supplémentaires à son ratio CET1 et relançant les spéculations sur une éventuelle opération concernant Generali. Plus concrètement, UniCredit a demandé le remplacement du directeur général et du président de Commerzbank tout en étant citée parmi les acquéreurs potentiels de Banco BPM, aux côtés de Crédit Agricole. Le tout dans un contexte particulièrement complexe marqué par les offres et contre-offres impliquant Intesa, Monte dei Paschi, Banco BPM et Banco Generali. Pendant ce temps, Francesco Gaetano Caltagirone continue discrètement d'accumuler des titres Unipol tandis que les héritiers de Delfin poursuivent leur bataille devant les tribunaux. À ce stade, Netflix pourrait bien être intéressé par les droits de cette histoire. Raiffeisen Bank International (RBI) s'est retrouvée sous pression à la suite de la publication d'un rapport de Grizzly Research formulant plusieurs accusations, notamment concernant de potentielles violations des sanctions internationales. La banque a fermement contesté ces allégations et l'indemnité de 3,15 milliards d'euros obtenue dans le cadre du dossier Rasperia a soutenu le cours de l'action. Cet épisode a toutefois rappelé aux investisseurs que l'exposition aux pays d'Europe de l'Est demeure un sujet de vigilance. OTP pourrait partager cette analyse : son projet d'acquisition de Luminor semble bloqué par les réticences des autorités de régulation, qui souhaitent une clarification préalable de sa stratégie de sortie de Russie.

En dehors de la Suisse, l'actualité réglementaire est restée particulièrement calme. Les principales exceptions ont été la publication d'une étude de la Bundesbank consacrée au lien entre risque souverain et secteur bancaire (« sovereign-bank loop ») ainsi que les ajustements apportés aux coussins de risque systémique en Autriche.

Les banques européennes ont bien résisté au cours d'un mois où la hausse des taux a pénalisé les sociétés de gestion alternatives et les valeurs immobilières. Les inquiétudes concernant la capacité d'agents d'intelligence artificielle tels que Muse à éroder les marges de certains secteurs bénéficiant traditionnellement de l'inertie de leurs clients ont également pesé sur les assureurs et les courtiers en ligne.
Les banques suédoises ont bien performé grâce à un résultat électoral rassurant, tandis que les banques de la périphérie européenne et les banques néerlandaises ont bénéficié de la remontée des taux. Les banques d'investissement, telles que Deutsche Bank et Barclays, ont en revanche souffert de perspectives décevantes dans les activités de banque d'investissement. Les banques françaises ont été pénalisées par la hausse du Livret A ainsi que par les préoccupations budgétaires. UBS a subi la pression d'un durcissement de la position des autorités suisses concernant les exigences de capital.
Le sentiment sur l'immobilier allemand s'est dégradé après la victoire du parti d'extrême gauche Die Linke à Berlin. Dans un contexte où le conflit avec l'Iran semble appelé à durer et où le risque souverain en zone euro réapparaît, nous estimons qu'une approche diversifiée associée à un bêta prudent reste appropriée. Nous privilégions les pays affichant une situation budgétaire solide ainsi que les sous-secteurs les moins cycliques.

Ces exemples ne constituent pas une recommandation d'investissement.

# AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY HC EUR(V) (LU1876459212)

## Répartition du portefeuille (en % de l'actif)

### Les émetteurs principaux
*Dérivés titres vifs inclus*

| Émetteurs | Poids |
|---|---|
| LLOYDS BANKING GROUP PLC | 6,03% |
| ABN AMRO BANK NV-CVA | 6,01% |
| LONDON STOCK EXCHANGE GROUP | 6,00% |
| NORDEA BANK ABP | 5,95% |
| CAIXABANK SA | 5,83% |

### Répartition par pays - Top 10
*Dérivés titres vifs inclus*

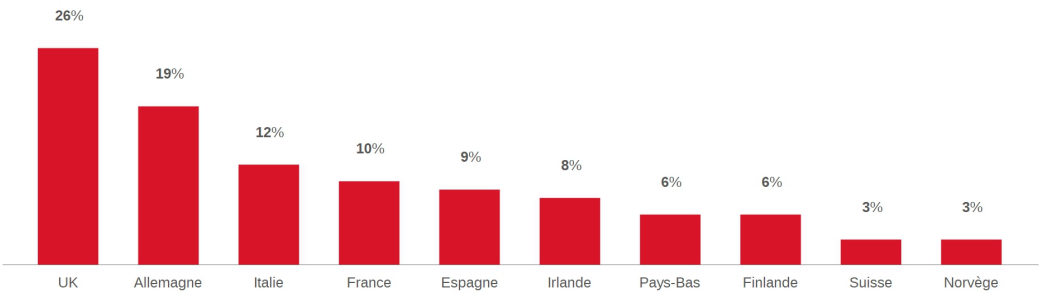


## Principaux indicateurs ESG

Axiom European Banks Equity
Univers d'investissement

### Métriques clés

| | Rating moyen fonds | Taux couverture émetteurs | Fonds couverture émetteurs | Univers Note Moyenne | Univers Couverture Emetteurs |
|---|---|---|---|---|---|
| ACRS | 49% | 67% | 20 | 46% | 86 |
| °C | 2,7 | 73% | 22 | 2,7 | 89 |
| ESG | 62 | 97% | 29 | 48 | 259 |

### ESG par pillier

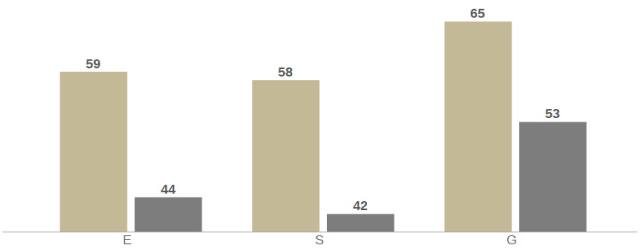


### Top positions classées par ESG

| Émetteurs | ESG | ACRS | ITR |
|---|---|---|---|
| INTESA SANPAOLO | 88 | 56% | 2,7 |
| CAIXABANK SA | 87 | 60% | 2,6 |
| ABN AMRO BANK NV-CVA | 74 | 42% | 2,6 |
| BPER BANCA SPA | 74 | 52% | 2,7 |
| AIB GROUP PLC | 73 | 51% | 2,6 |

# AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY HC EUR(V) (LU1876459212)

## Composition des coûts

**Sur base d'un investissement de 10 000 EUR et un coût annuel si vous sortez après 1 an.**

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---|
| Coûts d'entrée | Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. | 200 EUR |
| Coûts de sortie | Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. | 200 EUR |
| **Coûts récurrents prélevés chaque année** | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,17% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 217 EUR |
| Coûts de transaction | 1,29% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 129 EUR |
| **Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions** | | |
| Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement) | 1,00%<br>Description : 20% (toutes taxes comprises) maximum lorsque le produit surperforme l'indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans. | 100 EUR |

## Risques principaux – pour plus d'information veuillez-vous référer au prospectus

**Perte de capital :** Les Compartiment n'offrent aucune protection ni garantie. Par conséquent, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de récupérer intégralement leur investissement initial.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers futures (IFT) :** Étant donné que le Produit peut investir dans des dérivés, sa valeur nette des actifs peut chuter plus fortement que les marchés et instruments financiers sous-jacents. Ce risque, s'il se produit, peut entraîner une réduction de la valeur nette des actifs du Produit.

**Risque sur actions :** En raison de son objectif d'investissement, ce Produit est exposé au risque sur actions. Par conséquent, sa valeur peut diminuer lorsque le marché d'actions baisse, en particulier lorsque les cours des actions financières perdent du terrain.

**Risque de liquidité :** Risque découlant de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre des titres détenus en portefeuille lorsque nécessaire et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille limitée du marché ou de volumes d'échange insuffisants sur le marché où ces titres sont habituellement négociés. La concrétisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

## Glossaire

| | |
|---|---|
| **ACRS** | L'Axiom Climate Readiness Score (ACRS) est un outil propriétaire créé par Axiom en partenariat avec Icare pour évaluer la maturité climatique des banques et des assureurs dans les domaines suivants : gouvernance et stratégie, gestion des risques liés au climat et contribution aux objectifs climatiques internationaux. Voir notre méthodologie : https://www.axiom-ai.com/fileadmin/user_upload/document/Investissement_responsable/Axiom-Climate-Readiness-Score-note.pdf |
| **Beta** | Compare les mouvements effectués par un actif par rapport à son marché de référence, ce qui permet de déterminer son niveau de risque par rapport aux autres actifs de référence. |
| **Corrélation** | La corrélation entre deux actifs financiers, ou plus généralement entre deux variables aléatoires, est l'intensité de la liaison qu'il existe entre ces deux variables. Plus le coefficient est proche des extrémités et plus les variables sont corrélées, c'est à dire dépendantes linéairement l'une par rapport à l'autre. |
| **ITR (Implied Temperature Rise)** | Également appelée métrique d'alignement 2°, est une mesure prospective qui tente d'estimer la température globale associée aux émissions de gaz à effet de serre des entités d'un portefeuille ou d'une stratégie d'investissement. |
| **Ratio d'information** | Mesure la différence de rendement entre le fonds et son indice divisé par la volatilité de cette différence. |
| **Ratio de Sharpe** | Mesure l'écart de rentabilité d'un portefeuille d'actifs financiers (actions par exemple) par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (autrement dit la prime de risque, positive ou négative), divisé par un indicateur de risque, l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille, autrement dit sa volatilité. Plus il est élevé, plus l'actif génère une surperformance ajustée du risque. |
| **Volatilité** | La volatilité d'un titre ou d'un fonds indique dans quelle amplitude le prix de ce titre ou de ce fonds peut varier, à la hausse comme à la baisse, par rapport à son prix moyen, sur une période de temps donnée. |

Ce document est réservé uniquement à des investisseurs professionnels au sens de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers.
Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations règlementaires accessibles sur notre site www.axiom-ai.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion. Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM. Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS, Montrouge succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Il se peut que des compartiments présents dans la SICAV ne soient pas commercialisables en Belgique. Nous recommandons donc à la clientèle belge de vérifier avec son conseiller en investissement les modalités de souscription dans le Fonds.